

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006856700029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune CC LES VALS DU DAUPHINE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES LTP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE DES EAUX - CC LES VALS DU DAUPHINE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	38
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A10 - Etat des travaux en régie	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.7 - Etat des engagements reçus	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	6 661 065,48	G	7 045 509,75	G-A	384 444,27
	Section d'investissement	B	1 119 407,87	H	1 547 303,04	H-B	427 895,17

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 841 831,94 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 854 555,11 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	7 780 473,35	Q=	13 289 199,84	=Q-P	5 508 726,49
		A+B+C+D		G+H+I+J			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation		E		0,00		K		0,00	
		Section d'investissement		F		1 042 871,00		L		0,00	
		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F		1 042 871,00		= K+L		0,00	

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	6 661 065,48	= G+I+K	8 887 341,69	2 226 276,21	
	Section d'investissement	= B+D+F	2 162 278,87	= H+J+L	4 401 858,15	2 239 579,28	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	8 823 344,35	= G+H+I+J+K+L	13 289 199,84	4 465 855,49	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 042 871,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à émettre
			ID : 038-200068567-20240328-CA2023EAU-BF	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		564,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		19 255,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		1 023 052,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 318 771,00	3 928 626,11	93 655,93	0,00	296 488,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	842 775,00	694 093,46	50,00	0,00	148 631,54
014	Atténuations de produits	500 000,00	442 774,00	0,00	0,00	57 226,00
65	Autres charges de gestion courante	155 500,00	7 143,88	98 032,24	0,00	50 323,88
Total des dépenses de gestion courante		5 817 046,00	5 072 637,45	191 738,17	0,00	552 670,38
66	Charges financières	113 000,00	79 825,17	25 828,69	0,00	7 346,14
67	Charges exceptionnelles	125 000,00	109 732,96	0,00	0,00	15 267,04
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 075 046,00	5 262 195,58	217 566,86	0,00	595 283,56
023	Virement à la section d'investissement	1 683 076,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 220 000,00	1 181 303,04			38 696,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 903 076,94	1 181 303,04			1 721 773,90
TOTAL		8 978 122,94	6 443 498,62	217 566,86	0,00	2 317 057,46
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 994 891,00	6 415 654,31	0,00	0,00	-420 763,31
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 000,00	6 885,00	6 838,00	0,00	1 277,00
75	Autres produits de gestion courante	56 400,00	-2 599,29	45 067,70	0,00	13 931,59
Total des recettes de gestion courante		6 066 291,00	6 419 940,02	51 905,70	0,00	-405 554,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	370 000,00	373 860,27	0,00	0,00	-3 860,27
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 436 291,00	6 793 800,29	51 905,70	0,00	-409 414,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections	700 000,00	199 803,76			500 196,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		700 000,00	199 803,76			500 196,24
TOTAL		7 136 291,00	6 993 604,05	51 905,70	0,00	90 781,25
Pour information		1 841 831,94				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	12 500,00	11 215,00	564,00	721,00
21	Immobilisations corporelles	136 386,00	71 384,61	19 255,00	45 746,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 908 746,05	471 665,76	1 023 052,00	3 414 028,29
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 057 632,05	554 265,37	1 042 871,00	3 460 495,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	366 000,00	365 338,74	0,00	661,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	366 000,00	365 338,74	0,00	661,26
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 423 632,05	919 604,11	1 042 871,00	3 461 156,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	700 000,00	199 803,76		500 196,24
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	700 000,00	199 803,76		500 196,24
	TOTAL	6 123 632,05	1 119 407,87	1 042 871,00	3 961 353,18
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	366 000,00	366 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	366 000,00	366 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	366 000,00	366 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 683 076,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 220 000,00	1 181 303,04		38 696,96
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 903 076,94	1 181 303,04		1 721 773,90
	TOTAL	3 269 076,94	1 547 303,04	0,00	1 721 773,90
	Pour information	2 854 555,11			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 022 282,04		4 022 282,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	694 143,46		694 143,46
014	Atténuations de produits	442 774,00		442 774,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	105 176,12		105 176,12
66	Charges financières	105 653,86	0,00	105 653,86
67	Charges exceptionnelles	109 732,96	469 004,25	578 737,21
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	712 298,79	712 298,79
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	5 479 762,44	1 181 303,04	6 661 065,48

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 661 065,48
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	199 803,76	199 803,76
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	365 338,74	0,00	365 338,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	11 215,00	0,00	11 215,00
21	Immobilisations corporelles (6)	71 384,61	0,00	71 384,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	471 665,76	0,00	471 665,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	919 604,11	199 803,76	1 119 407,87

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 119 407,87
---	--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF BALANCE GENERALE DU BUDGET

Publié le

ID : 038-200068567-20240328-CA2023EAU-BF

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 415 654,31		6 415 654,31
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	13 723,00		13 723,00
75	Autres produits de gestion courante	42 468,41		42 468,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	373 860,27	199 803,76	573 664,03
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		6 845 705,99	199 803,76	7 045 509,75

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 841 831,94
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 887 341,69
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	469 004,25	469 004,25
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		712 298,79	712 298,79
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	1 181 303,04	1 181 303,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	2 854 555,11
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	366 000,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 401 858,15
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	4 318 771,00	3 928 626,11	93 655,93	0,00	296 488,96
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	32 000,00	-5 743,42	29 437,50	0,00	8 305,92
605	Achats d'eau	150 000,00	117 351,27	0,00	0,00	32 648,73
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	308 305,00	192 305,28	0,00	0,00	115 999,72
6062	Produits de traitement	10 000,00	5 227,44	0,00	0,00	4 772,56
6063	Fournitures entretien et petit équipt	91 200,00	99 296,38	6 516,98	0,00	-14 613,36
6064	Fournitures administratives	280,00	155,41	0,00	0,00	124,59
6066	Carburants	56 488,00	29 958,08	0,00	0,00	26 529,92
6068	Autres matières et fournitures	0,00	2 930 200,73	0,00	0,00	-2 930 200,73
6078	Autres marchandises	170 000,00	174 734,57	6 564,74	0,00	-11 299,31
611	Sous-traitance générale	280 000,00	48 119,14	29 205,50	0,00	202 675,36
6135	Locations mobilières	10 000,00	10 270,66	3 643,82	0,00	-3 914,48
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	87,75	0,00	0,00	-87,75
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	3 636,60	0,00	0,00	-2 636,60
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	38 000,00	72 291,56	13 145,00	0,00	-47 436,56
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	14 238,43	881,51	0,00	-5 119,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	202,42	0,00	0,00	-202,42
6156	Maintenance	87 547,00	76 005,15	1 016,42	0,00	10 525,43
6161	Multirisques	9 000,00	9 464,78	0,00	0,00	-464,78
617	Etudes et recherches	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
618	Divers	0,00	16 700,33	860,85	0,00	-17 561,18
6226	Honoraires	13 000,00	6 570,00	0,00	0,00	6 430,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 251,02	0,00	0,00	-1 251,02
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6241	Transports sur achats	500,00	514,42	0,00	0,00	-14,42
6251	Voyages et déplacements	650,00	394,16	0,00	0,00	255,84
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	250,00	93,00	0,00	0,00	157,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	2 717,16	160,19	0,00	6 122,65
6262	Frais de télécommunications	36 485,00	28 090,70	2 123,42	0,00	6 270,88
627	Services bancaires et assimilés	600,00	790,41	0,00	0,00	-190,41
6281	Concours divers (cotisations)	1 800,00	2 716,52	0,00	0,00	-916,52
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 620,00	998,40	100,00	0,00	521,60
6288	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	183,00	0,00	0,00	817,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	262,76	0,00	0,00	-262,76
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	100 000,00	89 542,00	0,00	0,00	10 458,00
6378	Autres taxes et redevances	2 826 046,00	0,00	0,00	0,00	2 826 046,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	842 775,00	694 093,46	50,00	0,00	148 631,54
6218	Autre personnel extérieur	833 890,00	689 534,18	0,00	0,00	144 355,82
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	252,73	0,00	0,00	247,27
648	Autres charges de personnel	8 385,00	4 306,55	50,00	0,00	4 028,45
014	Atténuations de produits (4)	500 000,00	442 774,00	0,00	0,00	57 226,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	365 000,00	336 070,00	0,00	0,00	28 930,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	135 000,00	106 704,00	0,00	0,00	28 296,00
65	Autres charges de gestion courante	155 500,00	7 143,88	98 032,24	0,00	50 323,88
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	5 500,00	7 143,88	0,00	0,00	-1 643,88
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	98 032,24	0,00	-98 032,24
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		5 817 046,00	5 072 637,45	191 738,17	0,00	552 670,38
66	Charges financières (b) (5)	113 000,00	79 825,17	25 828,69	0,00	7 346,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	113 000,00	111 895,43	0,00	0,00	1 104,57
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-32 070,26	25 828,69	0,00	6 241,57
67	Charges exceptionnelles (c)	125 000,00	109 732,96	0,00	0,00	15 267,04
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100 000,00	41 912,86	0,00	0,00	58 087,14
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	67 820,10	0,00	0,00	-47 820,10
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		6 075 046,00	5 262 195,58	217 566,86	0,00	595 283,56

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (o			
			Mandats émis	Ch rattachées	réaliser au 31/12	Crédits annulés
023	Virement à la section d'investissement	1 683 076,94				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 220 000,00	1 181 303,04			38 696,96
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	470 000,00	469 004,25			995,75
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	750 000,00	712 298,79			37 701,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 903 076,94	1 181 303,04			1 721 773,90
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 903 076,94	1 181 303,04			1 721 773,90
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 978 122,94	6 443 498,62	217 566,86	0,00	2 317 057,46
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	25 828,69
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 070,26
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 241,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 994 891,00	6 415 654,31	0,00	0,00	-420 763,31
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 483 745,00	2 639 225,08	0,00	0,00	-155 480,08
701241	Redevance pollution d'origine domestique	369 600,00	356 615,43	0,00	0,00	12 984,57
70128	Autres taxes et redevances	79 200,00	83 754,87	0,00	0,00	-4 554,87
704	Travaux	164 500,00	260 775,81	0,00	0,00	-96 275,81
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 744 046,00	2 891 711,51	0,00	0,00	-147 665,51
706121	Redevance modernisation des réseaux	132 800,00	141 870,59	0,00	0,00	-9 070,59
7064	Locations de compteurs	0,00	409,80	0,00	0,00	-409,80
7068	Autres prestations de services	21 000,00	41 291,22	0,00	0,00	-20 291,22
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	15 000,00	6 885,00	6 838,00	0,00	1 277,00
748	Autres subventions d'exploitation	15 000,00	6 885,00	6 838,00	0,00	1 277,00
75	Autres produits de gestion courante	56 400,00	-2 599,29	45 067,70	0,00	13 931,59
752	Revenus des immeubles	1 400,00	0,00	1 649,79	0,00	-249,79
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	55 000,00	-2 599,29	43 417,91	0,00	14 181,38
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		6 066 291,00	6 419 940,02	51 905,70	0,00	-405 554,72
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	370 000,00	373 860,27	0,00	0,00	-3 860,27
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	836,08	0,00	0,00	-836,08
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 364,00	0,00	0,00	-2 364,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	660,19	0,00	0,00	-660,19
775	Produits des cessions d'immobilisations	370 000,00	370 000,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		6 436 291,00	6 793 800,29	51 905,70	0,00	-409 414,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	700 000,00	199 803,76			500 196,24
722	Immobilisations corporelles	500 000,00	0,00			500 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	199 803,76			196,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		700 000,00	199 803,76			500 196,24
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		7 136 291,00	6 993 604,05	51 905,70	0,00	90 781,25
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		1 841 831,94				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 500,00	11 215,00	564,00	721,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 500,00	11 215,00	564,00	721,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	136 386,00	71 384,61	19 255,00	45 746,39
2111	Terrains nus	0,00	3 733,93	0,00	-3 733,93
21561	Service de distribution d'eau	64 816,00	47 561,01	19 255,00	-2 000,01
2182	Matériel de transport	67 884,00	17 643,67	0,00	50 240,33
2183	Matériel de bureau et informatique	3 686,00	2 446,00	0,00	1 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 908 746,05	471 665,76	1 023 052,00	3 414 028,29
2313	Constructions	31 006,00	153 534,37	715 439,00	-837 967,37
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 858 628,05	318 131,39	238 136,00	4 302 360,66
2318	Autres immo. corporelles en cours	19 112,00	0,00	69 477,00	-50 365,00
Total des dépenses d'équipement		5 057 632,05	554 265,37	1 042 871,00	3 460 495,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	366 000,00	365 338,74	0,00	661,26
1641	Emprunts en euros	366 000,00	365 338,74	0,00	661,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		366 000,00	365 338,74	0,00	661,26
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 423 632,05	919 604,11	1 042 871,00	3 461 156,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	700 000,00	199 803,76		500 196,24
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	200 000,00	199 803,76		196,24
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	200 000,00	18 988,43		181 011,57
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	24 219,56		-24 219,56
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	115 106,41		-115 106,41
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	302,27		-302,27
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	41 187,09		-41 187,09
	Charges transférées	500 000,00	0,00		500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	0,00		500 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		700 000,00	199 803,76		500 196,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 123 632,05	1 119 407,87	1 042 871,00	3 961 353,18
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	366 000,00	366 000,00	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	366 000,00	366 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		366 000,00	366 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		366 000,00	366 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 683 076,94			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 220 000,00	1 181 303,04		38 696,96
21315	Bâtiments administratifs	470 000,00	469 004,25		995,75
2805	Licences, logiciels, droits similaires	750 000,00	2 125,00		747 875,00
28131	Bâtiments	0,00	22 146,31		-22 146,31
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	43 690,78		-43 690,78
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	0,00	4 719,35		-4 719,35
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	538 291,85		-538 291,85
28154	Matériel industriel	0,00	5 658,79		-5 658,79
28155	Outillage industriel	0,00	535,75		-535,75
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	41 389,67		-41 389,67
28182	Matériel de transport	0,00	19 685,50		-19 685,50
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	17 181,41		-17 181,41
28184	Mobilier	0,00	647,83		-647,83
28188	Autres	0,00	830,92		-830,92
2825	Matériel technique (affectation)	0,00	15 395,63		-15 395,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 903 076,94	1 181 303,04		1 721 773,90
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 903 076,94	1 181 303,04		1 721 773,90
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 269 076,94	1 547 303,04	0,00	1 721 773,90
Pour information		2 854 555,11			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20201 (1)

LIBELLE : Requalification installations électriques Vachère

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)
DEPENSES		0,00	A 75 426,00	0,00	-75 426,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	75 426,00	0,00	-75 426,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	75 426,00	0,00	-75 426,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-75 426,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 762 858,59									
1641 Emprunts en euros (total)					4 762 858,59									
1400000000290390	CREDIT MUTUEL	24/05/2012	2012-08-20	31/03/2019	223 238,37	F		4,950	4,950	EURO	T	X Autres	N	A-1
18311	CRCA CE	05/12/2011	2011-12-05	15/03/2012	500 000,00	F		4,890	4,890	EURO	T	X Autres	N	A-1
305351	CAISSE DES DEPOTS	14/11/2013	2013-12-26	01/01/2019	161 904,76	F		1,750	1,750	EURO	A	C	N	A-1
305351	CAISSE DES DEPOTS	26/11/2015	2015-11-26	01/01/2019	270 000,00	F		1,500	1,500	EURO	A	C	N	A-1
443018	CRCA SUD RHONE ALPES	30/08/2010	2010-11-18	05/03/2019	152 635,31	F		2,850	2,850	EURO	A	C	N	A-1
5158962	CAISSE DES DEPOTS	28/09/2016	2016-10-13	01/02/2019	210 364,98	V		0,940	0,940	EURO	T	X Autres	N	A-1
9641700	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	26/10/2015	2015-10-15	15/01/2016	139 760,11	F		3,130	3,130	EURO	T	X Autres	N	A-1
9641728	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	28/09/2015	2015-10-15	15/01/2016	372 560,55	F		3,270	3,270	EURO	T	X Autres	N	A-1
A0110033000	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	17/12/2009	2010-01-20	15/10/2019	132 998,51	F		3,700	3,700	EURO	A	C	N	A-1
A0111G11000	CAISSE D EPARGNE RHONE ALPES LYON	29/09/2011	2011-12-15	05/03/2019	236 083,19	F		4,280	4,280	EURO	A	C	N	A-1
LT060201	CREDIT AGRICOLE CORPORATE ET INV	19/06/2006	2006-06-27	15/07/2019	166 670,00	F		0,314	0,314	EURO	A	C	N	A-1
MON264619EUR/0281980	DEXIA	05/02/2009	2009-10-01	01/04/2019	196 642,81	F		4,590	4,590	EURO	A	C	N	A-1
MON542480EUR/0544397/001	LA BANQUEPOSTALE	04/08/2022	2022-09-20	01/01/2023	2 000 000,00	F		2,850	2,850	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 762 858,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 261 772,99					361 713,59	109 591,56	0,00	25 828,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 261 772,99					361 713,59	109 591,56	0,00	25 828,69
1400000000290390	N	0,00	A-1	167 590,44	8,75	F		4,950	14 954,80	8 761,24	0,00	0,00
18311	N	0,00	A-1	332 987,20	13,00	F		4,890	17 929,51	16 834,37	0,00	723,69
305351	N	0,00	A-1	114 285,71	12,00	F		1,750	9 523,81	1 857,14	0,00	2 000,00
305351	N	0,00	A-1	195 000,00	13,00	F		1,500	15 000,00	2 625,00	0,00	2 925,00
443018	N	0,00	A-1	46 714,83	2,00	F		2,850	22 391,11	1 969,52	0,00	1 094,68
5158962	N	0,00	A-1	134 029,13	8,25	V		0,940	15 554,18	1 346,62	0,00	209,24
9641700	N	0,00	A-1	52 501,75	4,00	F		3,130	12 133,93	1 881,59	0,00	346,92
9641728	N	0,00	A-1	196 520,72	7,00	F		3,270	24 593,22	6 930,90	0,00	1 356,65
A0110033000	N	0,00	A-1	24 227,40	1,00	F		3,700	23 362,97	1 760,84	0,00	189,24
A0111G11000	N	0,00	A-1	97 915,81	3,00	F		4,280	29 996,81	5 474,66	0,00	3 445,77
LT060201	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,314	33 338,00	664,36	0,00	0,00
MON264619EUR/0281980	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,590	42 935,25	1 970,73	0,00	0,00
MON542480EUR/0544397/001	N	0,00	A-1	1 900 000,00	19,00	F		2,850	100 000,00	57 514,59	0,00	13 537,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 261 772,99					361 713,59	109 591,56	0,00	25 828,69

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 261 772,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES**

A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTSIV
A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	03/11/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	03/11/2022
L	Frais études et insertion non suivis de réalisation	5	03/11/2022
L	Subv. équipements versées finançant des biens mobiliers, matériel ou étude	5	03/11/2022
L	Subv. équipements versées finançant des biens immobiliers ou des installations	10	03/11/2022
L	Subv. équipements versées finançant des projets infrastructures d'intérêt national	40	03/11/2022
L	Matériel de transport	5	03/11/2022
L	Mobilier	10	03/11/2022
L	Matériel de bureau	5	03/11/2022
L	Matériel informatique	5	03/11/2022
L	Electromécanique	15	03/11/2022
L	Compteurs	10	03/11/2022
L	Matériel industriel	7	03/11/2022
L	Constructions de bâtiments	35	03/11/2022
L	Agencements et équipements de bâtiments	20	03/11/2022
L	Réseaux et ouvrages annexes	30	03/11/2022

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	Risques et charges	0,00	0	25 000,00	0,00	-25 000,00
	Dépréciations	0,00	0	20 655,00	0,00	-20 655,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		566 000,00	I 565 142,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		366 000,00	365 338,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	366 000,00	365 338,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		200 000,00	199 803,76
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	200 000,00	199 803,76
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	565 142,50	1 042 871,00	0,00	1 608 013,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 433 076,94	III 712 298,79
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 433 076,94	712 298,79
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	750 000,00	2 125,00
28131	Bâtiments	0,00	22 146,31
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	43 690,78
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	0,00	4 719,35
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	538 291,85
28154	Matériel industriel	0,00	5 658,79
28155	Outillage industriel	0,00	535,75
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	41 389,67
28182	Matériel de transport	0,00	19 685,50
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	17 181,41
28184	Mobilier	0,00	647,83
28188	Autres	0,00	830,92
2825	Matériel technique (affectation)	0,00	15 395,63
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 683 076,94	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	712 298,79	0,00	2 854 555,11	366 000,00	3 932 853,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 608 013,50
Ressources propres disponibles	IV 3 932 853,90
Solde	V = IV – II (3) 2 324 840,40

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****A5.3.1****A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****A5.3.2****A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	26 112,50	0,00	0
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	26 485,00	0,00	0
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	-26 485,00	0,00	0
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	939,55	0,00	0
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	3 499,35	0,00	0
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	26 485,50	0,00	0
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	-939,55	0,00	0
10/05/2021	RESEAU AEP TRAVAUX 2021	939,55	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	4 548,32	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	700,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	4 071,25	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	1 639,78	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	3 935,25	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	1 633,60	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	7 937,89	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	1 655,91	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	3 991,22	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	1 876,41	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	640,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	1 470,24	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	-640,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	-700,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	1 980,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	640,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	700,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	640,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	500,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	640,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	9 740,79	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	500,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	84 391,97	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	14 000,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	3 100,00	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	10 753,41	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	-9 740,79	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	2 099,12	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	2 079,12	0,00	0
11/08/2022	MO PASSERON - Restructuration du puits d	-2 079,12	0,00	0
03/11/2022	puits Passeron - mission archi/Devis N 2	1 980,00	0,00	7
03/11/2022	puits Passeron - mission archi/Devis N 2	-1 980,00	0,00	7
20/01/2023	2 compteurs DN 80 AQUILA V4	1 280,00	0,00	0
20/01/2023	Remplacement poste HT + cellule de Doiss	21 300,00	0,00	0
20/01/2023	automate sectorisation	5 284,00	0,00	0
20/01/2023	automate suivi conso élect.	2 312,00	0,00	0
20/01/2023	SSI VAL TECH 1INSTALLATION NOUVEAU SYS	6 872,13	0,00	0
07/02/2023	50 TETES R4 868Mhz	1 850,00	0,00	15
07/02/2023	Trappe de visite puits	3 695,88	0,00	0
07/02/2023	MANCHONS EXPRESSRAC EXPRESS	3 514,92	0,00	0
07/02/2023	COMPTEURS ALTAIR V4 DN15 LG170	24 600,00	0,00	0
28/02/2023	Flotteur HS réservoir cimetière st Victo	1 510,63	0,00	15
01/03/2023	AB : Devis CR PLOMBERIE 22103 remplaceme	830,00	0,00	0
23/03/2023	1 VANNE GUILLO DN350	1 570,00	0,00	15
23/03/2023	LOGICIEL SG 4000 pour superviseur	-2 446,00	0,00	0
23/03/2023	LOGICIEL SG 4000 pour superviseur	2 446,00	0,00	0
23/03/2023	LOGICIEL SG 4000 pour superviseur	2 446,00	0,00	5
03/04/2023	Coffret + panneau réservoir Variot	1 819,80	0,00	0
09/05/2023	Mise en sécurité captages	2 542,20	0,00	0
09/05/2023	Renouvellement de l'échelle du réservoir	1 590,33	0,00	0
11/05/2023	ACTIVTECH PC ET MOBILE RELEVÉ	950,00	0,00	2
11/05/2023	ActivTech relève - intervention	8 175,00	0,00	2
16/05/2023	1 MACHINE ELS UNIVERSELLE MSA 125 AVEC S	1 178,49	0,00	15
25/05/2023	Renouvellement UV Layat-Virieu	21 948,70	0,00	0
25/05/2023	Travaux atelier le Passage	16 535,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Publié le	
			Cumul des	Durée de
			ID : 038-200068567-20240328-CA2023EAU-BF	
25/05/2023	100 compteurs ALTAIR DN 15 Lg 170 + tête	5 550,00	0,00	15
07/06/2023	RENAULT Kangoo VAN GD CONFORT GN934NS	17 883,47	0,00	5
07/06/2023	RENAULT Kangoo VAN GD CONFORT GN934NS	-17 883,47	0,00	5
07/06/2023	RENAULT Kangoo VAN GD CONFORT GN934NS	17 643,67	0,00	5
15/06/2023	100 COMPTEURS ALTAIR	6 200,00	0,00	15
15/06/2023	Travaux de voirie et aménagement au dépô	6 735,00	0,00	0
15/06/2023	MACHINE A PERCVISSEUSEADAPTATEURS	3 109,08	0,00	15
15/06/2023	UV LAYAT	1 849,31	0,00	0
22/06/2023	ANTENNE IZAR RECEIVER BLUETOOTH	816,00	0,00	15
10/07/2023	Activ'Tech relève - intervention	1 000,00	0,00	2
10/07/2023	DQE 005 2023 AEP CHEMIN DU RU STE BLANDI	38 622,10	0,00	0
10/07/2023	DQE 005 2023 AEP CHEMIN DU RU STE BLANDI	38 622,10	0,00	0
10/07/2023	DQE 005 2023 AEP CHEMIN DU RU STE BLANDI	-38 622,10	0,00	0
10/07/2023	DQE 023 2023 AEP CHASSIGNIEUTRAVX SUR	26 281,33	0,00	0
10/07/2023	DQE 023 2023 AEP CHASSIGNIEUTRAVX SUR	26 281,33	0,00	0
10/07/2023	DQE 023 2023 AEP CHASSIGNIEUTRAVX SUR	-26 281,33	0,00	0
10/07/2023	nouveau UV DN150 au réservoir (Virieu)	2 415,00	0,00	0
19/07/2023	eau potable lotissement charpenay S	2 125,00	0,00	0
19/07/2023	eau potable lotissement charpenay S	-2 125,00	0,00	0
19/07/2023	eau potable lotissement charpenay S	2 125,00	0,00	0
19/07/2023	eau potable lotissement charpenay S	1 500,00	0,00	0
24/07/2023	Compteurs OCTAVE	6 145,00	0,00	15
24/08/2023	Compteurs DN 15	8 631,00	0,00	15
07/09/2023	ANTENNE IZAR RECEIVER	339,00	0,00	1
07/09/2023	Sécurisation élec Madeleine	11 534,39	0,00	0
25/09/2023	DQE 029 2023 AEP RUE DE LA BOURBRE VAL D	34 485,61	0,00	0
25/09/2023	débitmètre SR bas	2 807,00	0,00	15
25/09/2023	Monostab + RV infinity + Ventouse + Boît	2 086,33	0,00	15
02/10/2023	Débitmètre Virieu	2 111,40	0,00	15
06/10/2023	Clôture puits St Ondras	21 810,00	0,00	0
18/10/2023	ACQ PONCET DOISSIN B140-174-175-277-278-	2 000,00	0,00	0
18/10/2023	ACQ PONCET DOISSIN B140-174-175-277-278-	650,00	0,00	0
23/10/2023	VANNE GUILLOTINE	1 071,48	0,00	15
23/10/2023	FLODIS 25FLODIS 32	1 456,35	0,00	15
23/10/2023	Compteurs DN 15	362,25	0,00	1
16/11/2023	1 licence supp pour AT Interventions (R	1 090,00	0,00	2
16/11/2023	Ventilateur armoire élec St Ondras	441,79	0,00	0
16/11/2023	10 Altairs DN 20 Lg 190 appairé usine	767,00	0,00	15
31/12/2023	MOTEUR POMPE PASSERON	2 922,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		556 103,44	0,00	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
10/10/2023	SIEGE DU SYNDICAT	134 815,53	50	52 280,88	79 783,50	14 518,27	-65 265,23
10/10/2023	siege	488 378,18	50	123 021,96	355 481,73	355 481,73	0,00
Cessions à titre gratuit							
10/10/2023	LOCAL TECHNIQUE	65 393,08	50	32 260,68	32 097,01	0,00	-32 097,01
10/10/2023	AMENAGT SALLE DE REUNION	3 197,16	20	2 558,28	479,15	0,00	-479,15
10/10/2023	ALARME LOCAUX	13 388,18	15	11 224,44	1 081,88	0,00	-1 081,88
10/10/2023	AGRANDISSEMENT 2009	290,00	15	190,00	81,00	0,00	-81,00
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		705 462,13					-99 004,27

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS****A8.3****A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	370 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	469 004,25

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	471 305,15
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	471 305,15
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 845 705,99
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,88

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

IV

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER**

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 22 rue de l'Hôtel de Ville - 38110 LA TOUR DU PIN (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES

IV

C4

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	43 237 787,80	34 490 777,49	0,00	34 490 777,49
RECETTES	43 237 787,80	39 340 225,12	0,00	39 340 225,12
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 433 358,22	7 176 189,82	2 838 114,00	10 014 303,82
RECETTES	17 433 358,22	5 219 969,26	1 042 138,00	6 262 107,26

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET EC5712023 ACTIONS ECONOMIQUES - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700045				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 475 759,48	333 111,17	0,00	333 111,17
RECETTES	1 475 759,48	393 217,26	0,00	393 217,26
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 710 534,14	92 500,80	28 411,00	120 911,80
RECETTES	4 710 534,14	285 553,60	0,00	285 553,60

BUDGET ZO5712023 AMENAGEMENT DE ZONES - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700078				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	26 346 172,87	13 443 619,91	0,00	13 443 619,91
RECETTES	26 346 172,87	13 443 619,91	0,00	13 443 619,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 781 172,87	13 403 937,59	0,00	13 403 937,59
RECETTES	21 781 172,87	13 087 040,59	0,00	13 087 040,59

BUDGET ZO5722023 ZONE IZELETTE - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700128				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 440 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	3 440 000,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 720 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	1 720 000,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET EAU2023 SERVICE DES EAUX - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700029				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 978 122,94	6 661 065,48	0,00	6 661 065,48
RECETTES	8 978 122,94	7 045 509,75	0,00	7 045 509,75
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 123 632,05	1 119 407,87	1 042 871,00	2 162 278,87

BUDGET EAU2023 SERVICE DES EAUX - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	6 123 632,05	1 547 303,04	0,00	1 547 303,04

BUDGET ASS2023 SERVICE ASSAINISSEMENT - CC VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700037				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 465 412,13	2 911 321,26	0,00	2 911 321,26
RECETTES	6 465 412,13	4 068 393,59	0,00	4 068 393,59
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 606 556,73	2 468 577,87	3 238 405,00	5 706 982,87
RECETTES	10 606 556,73	2 548 855,54	752 865,00	3 301 720,54

BUDGET SPANC2023 SPANC - CC LES VALS DU DAUPHINE / Numéro SIRET : 20006856700110				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	82 065,95	58 924,90	0,00	58 924,90
RECETTES	82 065,95	44 337,00	0,00	44 337,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 378,38	0,00	0,00	0,00
RECETTES	5 378,38	3 852,50	0,00	3 852,50

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	90 025 321,17	57 898 820,21	0,00	57 898 820,21
RECETTES	90 025 321,17	64 335 302,63	0,00	64 335 302,63
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	62 380 632,39	24 260 613,95	7 147 801,00	31 408 414,95
RECETTES	62 380 632,39	22 692 574,53	1 795 003,00	24 487 577,53
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	152 405 953,56	82 159 434,16	7 147 801,00	89 307 235,16
TOTAL AGREGE DES RECETTES	152 405 953,56	87 027 877,16	1 795 003,00	88 822 880,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 60
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A La Tour du Pin le 28/03/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A La Tour du Pin, le 28/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ANGELIN Catherine	
AOUN Elham	
ARGOUD Valérie	
AUGIER François	
BADIN Bernard	
BAS Christelle	
BATTIER Joëlle	
BELMONT Patrick	
BLANC Yvette	
BLANCHET Luc	
BLANDIN Patrick	
BONNETAIN Jean-Paul	
BOUCLY François	
BOURDIER Gilles	
BOUVET Jean-Marc	
BROCHARD Christophe	
CAPUOZZO Arièle	
CARLIER Cécile	
CARON Besma	
CHAIX Dominique	
CHAMBAZ-RAMBAUD Edith	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

CHAUT-SARRAZIN Agnès	
CLEYET-MERLE Michel	
COURBOU Alain	
DAMAIS Jean-Marc	
DECOUX Edmond	
DELDICQUE Jean-François	
DURAND Claire	
DURAND Martial	
DURAND Maxime	
DURAND Vincent	
DUVERNE Christophe	
EVARD Bernard	
FERRUIT Jean-Michel	
FOREST Alain	
FOURNIER Isabelle	
FRACHON Marie-Christine	
GARCIA Estela	
GARNIER Jacques	
GASTALDELLO Benjamin	
GAUDET Gisèle	
GAUTHIER Max	
GIRARD Laëtitia	
GONCALVES Caroline	
GONIN Bernard	
GUERIN Philippe	
GUICHARD Jacqueline	
GUICHERD André	
GUILLOT Magali	
HARTMANN Delphine	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

HUGUET Chantal	
JALLUT Eric	
LATOURE Philippe	
LELONG Frédéric	
LEPRETRE Ludovic	
MAGAUD Joëlle	
MAGNIN Corinne	
MAGNIN Denis	
MARCEL Roger	
MEYRIEUX Serge	
MICHEL Laurent	
MILANI Cédric	
MOREL Michel	
MOREL Noëlle	
PAGET Jean-Paul	
PAILLET Christian	
PILLAUD-TIRARD Jean-Francois	
POLAUD Michel	
RAJON Fabien	
REVOL Céline	
REYNAUD Jean-Louis	
REYNAUD Michel	
RICHARD-BEAUMONT Nadine	
ROCHET Marc	
RODRIGUES José	
RONDET Joël	
SERRANO Michel	
SEYCHELLES Véronique	
SILVIN Patrick	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

SOLIER Nicolas	
STIVAL Géraldine	
TISSERAND Thérèse	
TRILLAT Bernard	
VALLAT-RABATEL Guillaume	
VIDOU Gilles	
VITTE Daniel	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.